



Agence Nationale  
pour l'Amélioration des  
Conditions de Travail

**Communiqué de presse**  
Lyon, le 18 septembre 2007



COMMISSION EUROPÉENNE  
Fonds social européen

**Contact presse** : Catherine GUIBBERT - c.guibbert@anact.fr  
Tél : 04 72 56 13 38 - 06 07 58 40 20 - Fax : 04 78 37 96 90

L'ANACT organise une journée d'échanges destinée aux partenaires sociaux

**« S'engager pour une gestion active des âges :**

**témoignages de grandes entreprises et de branches professionnelles »**

**le mardi 16 octobre 2007 au Musée de la Poste à Paris**

avec le soutien du Fonds Social Européen

L'ANACT organise une journée d'échanges destinée aux partenaires sociaux « S'engager pour une gestion active des âges : témoignages de grandes entreprises et de branches professionnelles », le mardi 16 octobre 2007 au Musée de la Poste à Paris.

Le contexte démographique, politique et réglementaire actuel obligera les entreprises à s'investir – tôt ou tard – dans la gestion de tous les âges. Plusieurs facteurs y contribuent : faible taux d'activité des seniors, obligation pour les entreprises de plus de 300 salariés à engager une négociation sur la GPEC tous les 3 ans, non renouvellement des générations dans certains secteurs. Les entreprises seront, dès lors, confrontées à un double défi : gérer les difficultés liées à une pénurie de main d'oeuvre et éviter la perte de savoir-faire et d'expériences professionnelles détenus par les salariés les plus anciens.

Dans ce contexte, l'enjeu est de gérer les salariés à tous les âges. Il s'agit là d'une opportunité pour développer de nouveaux modes d'anticipation de trajectoires professionnelles.

Pour y faire face, des entreprises et des branches ont initié des démarches de gestion intégrée de la diversité des âges et du prolongement de la vie professionnelle, notamment en signant des accords avec les partenaires sociaux. Elles viendront témoigner de leur expérience au cours de la journée organisée par l'ANACT : Air France, La Poste, Cap Gemini, Rhodia, Thales, La Mondiale, Branche métallurgie, assurance ...

Parmi les intervenants : Bernard QUINTREAU, CES ; Jean-François AMADIEU, Paris 1 ; David ANGLARET, DGEFP ; Anne-Marie GUILLEMARD, Paris V ; Pascale LEVET, Lab'ho ; Laurent MAHIEU, CFDT ; Henri ROUILLEAULT...

En quoi l'allongement de la vie professionnelle génère-t-il des opportunités ou des contraintes ? Comment prendre en compte la pénibilité du travail dans la gestion des âges ? Comment la question de la gestion des âges est-elle abordée dans les accords GPEC ? Quelle est la place du dialogue social dans la gestion des âges ? Comment concilier la diversité des générations dans l'entreprise ? Autant de questions qui seront abordées lors de cette journée.

Les objectifs de cette journée sont de dresser un état des lieux et de fournir aux partenaires sociaux des leviers d'action pour une gestion active des âges. Elle leur permettra de confronter leurs expériences et leurs points de vue.

**Journée gratuite - Inscriptions avant le 12 octobre 2007 :**

Nadia Amar Bensaber : n.amar-bensaber@anact.fr

Tél : 04 72 56 14 48 - Fax : 04 78 37 96 90

Musée de la Poste - 34 Bd de Vaugirard - 75731 PARIS CEDEX 15

*Le Réseau ANACT pour l'amélioration des conditions de travail, constitué par l'ANACT, Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail, et les ARACT (Associations Régionales) est présent dans toute la France. L'ANACT est un établissement public dont l'objectif est d'aider les entreprises à mettre en œuvre des démarches qui permettent d'améliorer à la fois l'efficacité des organisations et la situation des salariés. Les ARACT démultiplient la mission de l'ANACT en région.*